LA MAIRIE DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ
RECRUTE

DIRECTEUR DU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE H/F
À temps complet

La Mairie de Sainte-Marie-de-Ré, commune dynamique de l'Île de Ré comptant près de 3 500 habitants, recrute son/sa Directeur(rice) du pôle Enfance-Jeunesse.

Rattaché(e) à la coordinatrice générale des services, vous assurez le pilotage des services municipaux dédiés à l'enfance, à la jeunesse et à la restauration scolaire.

Vous exercez la direction de l'ALSH, avec l'encadrement des animateurs, le pilotage du restaurant scolaire en vous appuyant sur son responsable, ainsi que l'encadrement des ATSEM.

Vous veillez à la qualité, à la sécurité et à la continuité du service public, dans le respect des orientations définies par les élus.

MISSIONS :

1. Direction de l'ALSH et des activités périscolaires

- Assurer la direction et le pilotage de l'ALSH et des accueils périscolaires.
- Encadrer et animer l'équipe d'animation, organiser les plannings et anticiper les besoins en personnel.
- Élaborer et mettre en œuvre les projets éducatif et pédagogique, en cohérence avec les orientations municipales.
- Garantir le respect de la réglementation de l'ALSH, des taux d'encadrement et des règles de sécurité.
- Veiller à la qualité des activités proposées, à l'inclusion des enfants et à la relation avec les familles.
- Assurer le suivi administratif, réglementaire et financier des activités.

2. Direction du restaurant scolaire

- Assurer la direction du restaurant scolaire et manager le responsable du restaurant scolaire.
- Organiser et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement du service.
- Veiller à la qualité des repas, à l'équilibre nutritionnel et au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Superviser la gestion des menus, des approvisionnements, des stocks et des relations avec les fournisseurs.
- Garantir la prise en compte des allergies alimentaires et des projets d'accueil individualisés.
- Suivre les inscriptions, la fréquentation, le budget et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

3. Encadrement et coordination des ATSEM

- Encadrer les ATSEM et organiser leur affectation, leurs horaires, leurs congés et leurs remplacements.
- Veiller à la bonne répartition des moyens humains.
- Garantir le respect des missions statutaires des ATSEM et favoriser leur coopération avec les équipes enseignantes.
- Accompagner les agents dans leur parcours professionnel, identifier les besoins de formation et contribuer à leur évaluation.
- Assurer le dialogue avec la directrice d'école et prévenir les difficultés de fonctionnement.

4. Pilotage du pôle et gestion transversale

- Mettre en œuvre les orientations municipales en matière d'enfance, de jeunesse.
- Encadrer et accompagner les équipes dans une logique de qualité et d'amélioration continue.

MAIRIE
32, rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. : 05.46.30.21.24 – Fax : 05.46.30.15.64
E-mail : info@saintemariedere.fr – www.mairie-sainte-marie-de-re.fr –

- Préparer et suivre le budget du pôle, contrôler les dépenses et les recettes et rechercher les financements mobilisables.
- Élaborer des bilans d'activité et des indicateurs de suivi afin d'éclairer la prise de décision.
- Préparer les notes, rapports, règlements, conventions et éléments nécessaires aux arbitrages des élus.
- Assurer les relations avec les familles, les établissements scolaires, la CAF, les services de l'État et les partenaires institutionnels.
- Veiller à la sécurité des enfants et des agents, à la prévention des risques et à la continuité du service.

PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire d'une qualification permettant l'exercice des fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs (BAFD ou diplôme équivalent),

COMPÉTENCES & CONNAISSANCES :

- Expérience en management d'équipes et en coordination de services, idéalement dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leur environnement institutionnel.
- Maîtrise de la réglementation des accueils collectifs de mineurs et des exigences applicables à la restauration collective.
- Connaissance du statut et des missions des ATSEM.
- Capacité à piloter une activité, à gérer un budget et à élaborer des outils de suivi.
- Aptitude à conduire des projets, à organiser les moyens humains et matériels et à accompagner le changement.
- Capacité à rédiger des documents administratifs et à préparer des éléments d'aide à la décision.

QUALITES PROFESSIONNELLE :

- Sens du service public et de l'intérêt général.
- Qualités managériales, relationnelles et organisationnelles.
- Rigueur, autonomie et esprit de synthèse.
- Capacité d'analyse, d'anticipation et de priorisation.
- Aptitude au dialogue, à la concertation et à la gestion des situations conflictuelles.
- Force de proposition, réactivité et disponibilité.
- Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité.

CONDITIONS D'EXERCICE

Emploi permanent à temps complet ouvert au cadre d'emplois des animateurs territoriaux –
Possibilité de pourvoir le poste par un contractuel en l'absence de fonctionnaire

Date de prise de fonction : Dès que possible

À seulement 10 minutes du pont de l'Île de Ré, vous bénéficiez du tarif salarié pour le passage du pont (environ 50 centimes par trajet) tout au long de l'année.
Vous accéderez à l'ensemble des prestations sociales du CNAS.
Participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle.

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature comprenant :

- le curriculum vitae et la lettre de motivation ;
- les copies des diplômes ;
- les 3 dernières évaluations professionnelles ;
- le dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires.

Les candidatures sont à adresser avant le 25 novembre 2026 par mail à : rh@saintemariedere.fr

MAIRIE
32, rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. : 05.46.30.21.24 – Fax : 05.46.30.15.64
E-mail : info@saintemariedere.fr – www.mairie-sainte-marie-de-re.fr –